

Kigali 6 octobre 1956.



5695/A.I.

Demande prêt  
NAYIGIZIKI, X.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à A S T R I D A.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre lettre 3884/A.I. du 20/9/56 j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître ce que signifie l'"Acompte final aux C.A.C.: 5.000 frs." repris à la page 5 du formulaire type.

Si NAYIGIZIKI a conclu un arrangement séparé avec les C.A.C., il ne doit pas inclure ce remboursement dans le devis et sa demande de prêt sera réduite d'autant (15.000 frs. au lieu de 20.000 frs.).-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,